

Aliou SOW, Daouda LOUM, Mody SIDIBÉ,
Abib SÈNE et Oumar THIAM (Dir.)

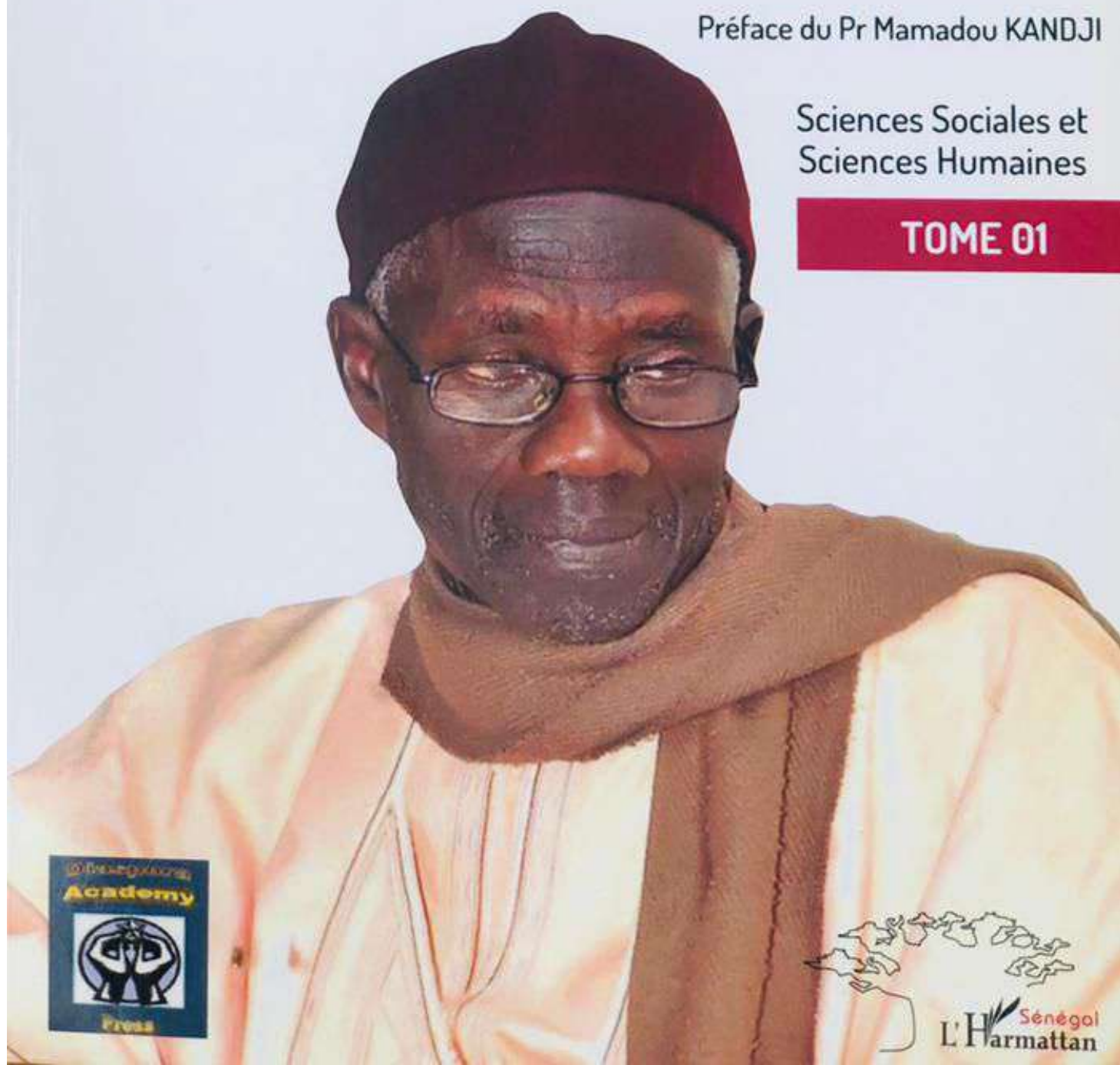
LE TERRITOIRE DE L'ANGLICISTE

Mélanges offerts au Doyen Moctar BÂ

Préface du Pr Mamadou KANDJI

Sciences Sociales et
Sciences Humaines

TOME 01



ALOU BOM, Doyen EDUAC, Mady SIDIE,
Abd SPAN, et Doyen THIANG (ED)

LE TERRITOIRE DE L'ANGLICISTE
Mélanges offerts au Doyen Moctar BÂ

Collection Sociétés et Sciences Humaines

TOME I

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ KANDE



Aliou SOW, Daouda LOUM, Mody SIDIBÉ,
Abib SÈNE et Oumar THIAM (Dir.)

LE TERRITOIRE DE L'ANGLICISTE

Mélanges offerts au Doyen Moctar BÂ

Sciences Sociales et Sciences Humaines

TOME 1

Préface du Pr Mamadou KANDJI



Première édition
Les Éditions Diaspora-Académie, janvier 2020

All rights reserved. No reproduction, copy, translation or transmission of this publication may be made without written permission. Any person who does an unauthorized act in relation to this publication may be liable to criminal prosecution and civil claims for damage.

© Les Éditions Diaspora-Académie, mars 2020
6, Mamelles Université, Dakar, Sénégal
ISBN: 978-2-919134-22-9

© L'HARMATTAN-SÉNÉGAL, 2020
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR

<http://www.harmattansenegal.com>
senharmattan@gmail.com
senlibrairie@gmail.com

ISBN : 978-2-343-19763-0
EAN : 9782343197630

Directeurs de publication

Aliou SOW, Professeur titulaire d'Études africaines,

Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Daouda LOUM, Maître de conférences de littérature américaine,

Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Mody SIDIBÉ, Maître de conférences de littérature anglaise,

Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Comité scientifique

Augustin AÏNAMON, Professeur titulaire, Université Abomé-Calavi,
Cotonou, Bénin

Daniel René AKENDENGUÉ, Professeur titulaire, Université Omar
Bongo, Gabon

Mamadou BADJI, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop,

Mamadou CAMARA, Professeur titulaire, Université Gaston Berger,
Saint-Louis, Sénégal

Daouda COULIBALY, Professeur titulaire, Université Alassane
OUATTARA de Bouaké, Côte-d'Ivoire

Alioune Badara DIANÉ, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta
Diop, Dakar, Sénégal

Cheikh Ahmadou DIENG, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta
Diop, Dakar, Sénégal

Gorgui DIENG, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop,
Dakar, Sénégal

Mamadou GAYE, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop,
Dakar, Sénégal

Alioune Badara KANDJI, Maître de conférences de littérature anglaise,
Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

El H. Cheikh KANDJI, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta
Diop, Dakar, Sénégal

Alassane KANTÉ, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Alfred KIEMA, Professeur titulaire, Université Ouagadougou, Burkina Faso

Yoda LALBILA, Professeur titulaire, Université Ouagadougou, Burkina Faso

Louis MENDY, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Lamine NDIAYE, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Abdou NGOM, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Komlan Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université Lomé, Togo

Bathie SAMB, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Mody SIDIBÉ, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Oumar SOUGOU, Professeur titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Aliou SOW, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Koumakpai TAOFIKHI, Professeur titulaire, Université Abomey-Calavi, Bénin

Membres honoraires

Professeur Baydalaye KANE, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Professeur Aboubacry Moussa LAM, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Professeur Pape Aliou NDAO, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Professeur Ibrahima NDIAYE, Université de Thiès, Thiès, Sénégal

Professeur Saliou NDIAYE, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Professeur Oumar NDONGO, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Professeur Ndiawar SARR, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Professeur Ousmane SÈNE, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Professeur Amadou Abdoul SOW, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Professeur Marième SY, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

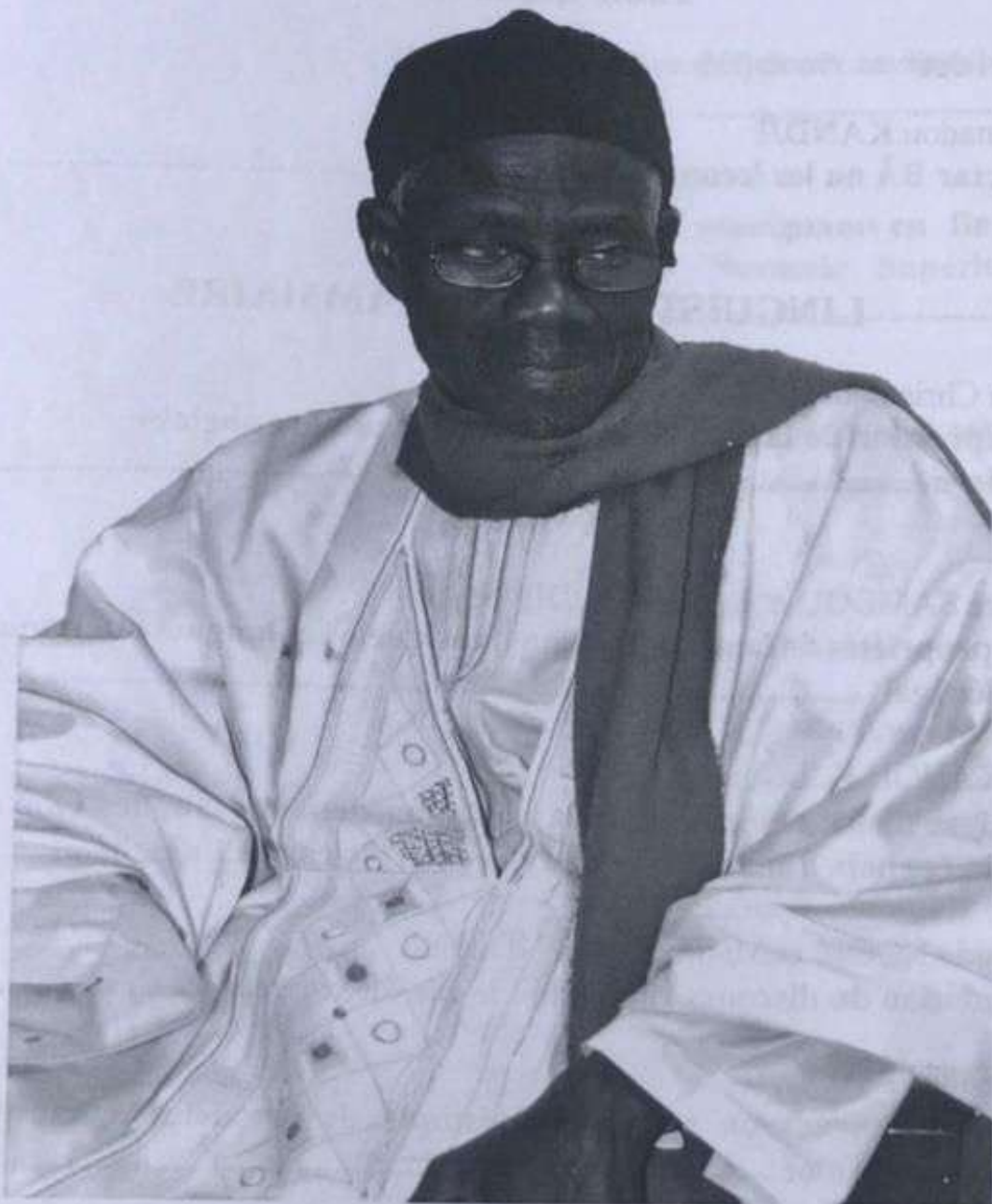
Professeur Ibrahima THIOUB, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Assistants à l'édition

Issaga NDIAYE, Maître-assistant, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Abib SENE, Maître-assistant, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Oumar THIAM, Maître-assistant, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal



1938-2019

Table des matières

Préface

Mamadou KANDJI

Moctar BÂ ou les leçons du Maître..... i

LINGUISTIQUE ET GRAMMAIRE

Jean Christophe FAYE

L'expression de la probabilité dans la grammaire anglaise
moderne.....3

Pierre SAMBOU et Lamine BODIAN

Les propriétés de la reduplication dans quelques langues atlantiques
du Sénégal15

KAKANOU K. Léon

Analyse dialectométrique de la variation dans les langues Gbè du
Bénin et choix d'un dialecte de référence : le cas de l'ajágbè.....35

Daouda NGOM et Mame Sémou NDIAYE

Simulation du discours rapporté : le cas du *xoy seereer*51

Mamadou KANDJI

Famille et tradition : ethnolinguistique des modèles agnatiques
gaélique et wolof65

DIDACTIQUE ET SCIENCES DU LANGAGE

Mathias Hounnou AZOUA

Language Clubs as a Pedagogical Approach to the Learning
of English: The Experience of The Parakou University English
Club.....83

Hafissatou KANE

An Analysis of Grammatical Errors Made by Senegalese English
Majors95

El Hadj Mamadou Cissé
Attitudes et opinions des parents des élèves déficients auditifs : un cas d'étude.....109

Ibn Habib BAWA et Ati-Mola TCHASSAMA
Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants en fin de formation : cas des élèves de l'École Normale Supérieure d'Atakpamé au Togo125

Ibrahima SARR
Langue, culture et enseignement au Sénégal : le poids des tabous linguistiques141

INDIVIDU ET SOCIÉTÉ

Aliou POUYE
Le prix allemand pour l'Afrique : une distinction pour la promotion d'un leadership africain?153

Louis MENDY
La reconstruction de notre humanité par les droits de l'homme pour un monde meilleur169

Amadou Zan TRAORÉ et Nassoum Yacine TRAORÉ
Du *Korafjeli* à la légende urbaine : Oralité et résiliences chez Jeli Sidiki Diabaté181

Oumar Diogoye DIOUF
The Becoming-Griot of the Novelist: A Pragmatic Move in the Construction of Decolonial Literary Monuments.....193

Alioune Badara KANDJI, Mamadou Malal SY et Bassirou KANDJI
Wolof and Gaelic Proverbs: A Crosscultural Interpretation of their Poetics and Social Functions.....213

El Hadji Mansour MBOUP

Le rastafarisme: fondements politiques et philosophiques d'un mouvement millénariste et révolutionnaire.....231

Mamadou D. DIALLO

Diola Awasena Path: Shrine Power, Leadership, and Ritualizing Secular and Spiritual Space.....245

Arthur VIDO

Les amazones (*Agoojie*) du Danhomè et le sexe265

Ibrahima WADE et Fatou DIAGNE

Besoins éducatifs en matière de sexualité des collégiens de Bambilor.....279

Djibril MBAYE

Les raisons de la participation des afrodescendants cubains dans les luttes d'émancipation en Afrique.....295

Chérif Saloum DIATTA

Internal Migration in Twentieth-Century Haiti: The Roots of Displacement and the Necessity to Enhance Rural Economy307

Serigne Mbaye KANDJI

Coloniality and Decoloniality: African Knowledge Building in the Context of European Modernity321

Malao KANTÉ

Critique de la valeur en économie politique335

Yaya Mansour DIEDHIOU, Pascal SAGNA, Peter GIBBA and Cheikh DIOP

Analysis of the Rainfall Evolution in Casamance (Senegal) and in the Gambia from 1931 to 2018.....349

Ayi Yves Césaire AJAVON, A. H. Brice TENTE et Rufin N. KPATINNON

Effets des changements climatiques sur la production du riz dans les départements du Zou et des Collines au centre du Bénin, Afrique de l'Ouest.....367

Les amazones (*Agoojie*) du Danhomè et le sexe

Arthur VIDO
Maître-assistant
Département d'Histoire et d'Archéologie
Université d'Abomey-Calavi
Cotonou, Bénin

Introduction

L'histoire des femmes-guerrières du Danhomè a fait l'objet de nombreuses recherches menées par des auteurs béninois et étrangers. Cette abondante production littéraire et historique qui repose sur des informations écrites et la tradition orale a permis de faire connaître l'époque à laquelle remonte la participation des femmes à la guerre, les critères et modes d'enrôlement dans l'armée, les principaux bataillons, leur effectif, les techniques de combat, etc. Les recherches de Samson Tokannou (2014 : 97) ont permis de faire connaître l'appellation originelle des amazones : *Agoojie*. S'il est donc imprudent de prétendre faire œuvre de pionnier en ce qui concerne l'étude des amazones, force est de constater que les renseignements portant sur leur vie sexuelle restent peu ou mal connus. Pourtant, des informations écrites datant du XIX^e siècle, au plus tard, et la tradition orale¹, retiennent que la virginité n'était pas le critère le plus important dans le cadre de l'enrôlement des jeunes filles et des femmes. Et, si elles étaient en principe astreintes à la chasteté, certaines parmi elles ont eu une vie sexuelle pendant et après leur intégration dans l'armée. Des documents écrits prétendent même qu'elles auraient pratiqué l'homosexualité.

Dans cet article, nous ferons remarquer d'abord que les femmes enrôlées n'étaient pas toutes vierges. Ensuite, nous montrerons que certaines de ces militaires ont eu des rapports sexuels pendant et après leur entrée dans l'armée. Enfin, le sujet portant sur la présumée pratique de l'homosexualité des amazones sera analysé à la lumière de la critique historique.

1. Les amazones n'étaient pas toutes vierges !

Bien avant d'affirmer que toutes les amazones du Danhomè n'étaient pas vierges, il serait intéressant de connaître les critères de sélection et d'intégration de ces dernières dans l'armée. D'après Luc Garcia (1988 : 133), elles étaient essentiellement recrutées parmi :

- les femmes de moralité douteuse ;
- les criminelles condamnées à l'esclavage ou à mort ;

- les jeunes filles au caractère difficile dénoncées par leurs parents ;
- les volontaires, dotées d'une condition physique exceptionnelle ;
- par tirage au sort.

Les femmes enrôlées suivant le premier critère étaient pour la plupart accusées d'avoir eu des relations sexuelles extraconjugales. À ce sujet, Pierre Bertrand Bouche (1885 : 360) écrit: « Une femme est-elle surprise en adultère (...) On la donne au roi, qui, lorsqu'il ne la livre pas au bourreau, en fait une amazone ». Ces propos sont confirmés par Alfred Barbou (1890 : 11) qui retient que : « Les amazones du Dahomey n'ont rien de commun avec celles de l'antiquité ; on les recrute parmi les pires mégères du pays. *Une femme est-elle débauchée*² (...), son époux ou ses parents en font cadeau au roi qui l'enrégimente aussitôt ». En dehors des femmes de moralité douteuse, les volontaires continuaient à résider dans leurs familles où elles menaient une vie normale en temps de paix. Ce critère de recrutement permettait à la jeune fille et à la femme mariée de rejoindre les troupes féminines sans rompre avec leur milieu d'origine (d'Almeida-Topor, 1984 : 44). Au sujet de ces volontaires, J. Laffitte (1876 : 107-108) écrit : « Menant de front les affaires publiques et les affaires privées, l'exercice militaire ne leur fait négliger ni le pot-au-feu ni *le soin de leur progéniture*³ ». Abondant dans le même sens, Lucien Heudebert (1902 : 168) fait remarquer que : « beaucoup de ces femmes étaient mariées ». Donnant des précisions sur les fonctions militaires de ces femmes, le Père Bouche (1885 : 362) écrit :

Elles sont employées au transport des munitions et des vivres ; et souvent elles se jettent dans la mêlée, prenant une part active à l'action. Armées d'une petite massue, elles frappent l'ennemi aux jambes et font ainsi des prisonniers⁴.

À la lumière de ce qui précède, nous pouvons retenir que les jeunes filles ou femmes recrutées dans l'armée d'Agbomè n'étaient pas toujours vierges. Certaines parmi elles avaient déjà connu la maternité. Certaines amazones, vierges ou non, ont eu des contacts sexuels pendant et après leur intégration dans l'armée royale. C'est sur cet axe que s'articulera la suite de nos recherches.

2. Les femmes et la sexualité pendant et après l'exercice de la fonction militaire

Certaines jeunes amazones étaient envoyées en mission par les rois du Danhomè pour séduire des jeunes gens et les contraindre à se faire enrôler. Ces guerrières professionnelles, en principe astreintes au célibat, étaient spécialement autorisées à avoir des relations sexuelles avec des hommes dans l'objectif de les accuser de les y avoir forcées. Lisons les observations faites par Edouard Chaudoin (1891 : 322, 325-326) à ce sujet :

Malgré leur vœu de chasteté, il arrive que le roi, pour combler les vides faits dans ses troupes, délègue quelques-unes de ses amazones de leurs vœux et les envoie courir le pays pour recruter de nouveaux soldats. Et c'est toujours les plus jeunes et les plus astucieuses qu'il charge des soins du recrutement, qui, comme on va le voir, s'opère d'une drôle de manière dans le Dahomey (...) L'amazone (...) enlève les ornements qu'elle porte ordinairement aux oreilles et qui la font reconnaître comme femme attachée au roi et elle s'en va la calebasse sur la tête dans les foires, minaudant, jacassant gentiment, tout en provoquant les jeunes hommes du regard; le soir elle s'en va par les chemins fréquentés par les jeunes gaguadors : les taillis sont là des deux côtés du chemin, offrant un abri qui défie les regards curieux, et qui deviennent de vrais lacets tendus à la jeunesse; malheur au gaguador qui se laisse prendre à de semblables agaceries : le lendemain il est dénoncé par elle à la gore⁵, saisi, garrotté; il a commis un crime : avoir touché à une femme du roi; il ne peut se sauver de la mort qu'en se remettant à la discrétion du roi, qui lui fait grâce et l'incorpore parmi ses guerriers⁶.

Ces déclarations sont renchériées par L. Brunet et Louis Giethlen qui voient en cette pratique un moyen efficace de recruter des soldats à moindre coût :

Lorsque les rois voulaient recruter à peu de frais des soldats, ils ordonnaient parfois à un certain nombre d'amazones de quitter leur uniforme et d'aller rôder autour des cases habitées par des jeunes gens. Dès que l'un d'eux avait succombé aux charmes de sa

conquête, il se voyait peu après arrêté et accusé d'attentat sur une femme du roi. Il lui fallait alors choisir entre le métier des armes et celui de figurant aux plus prochains sacrifices. Son choix, comme bien l'on pense, était rarement douteux (1900 : 308).

Notons pour être clair que les *Agoojie* étaient considérées comme des épouses royales dans le Danhomè. Ayant séjourné à Agbomè du 21 novembre 1889 au 28 décembre 1889, Jean Bayol (1893 : 8) a pu observer que : « Le peuple dahoméen les appelle (...) familièrement les *femmes du roi* ». Pour L. Brunet et Louis Giethlen (1900 : 308) : « Le roi traite en épouses, non seulement les femmes à qui il a accordé ses faveurs, mais encore les gardiennes du palais. Le moindre regard jeté sur une femme du roi était réputé comme crime et puni comme tel ». Edouard Foà (1895 : 245) qui est resté au Danhomè durant quatre années, de juin 1886 à mai 1890, a observé qu'il était formellement défendu de frôler ces femmes de distinction en les croisant dans les rues. Et l'homme qui s'aventurait à toucher l'une d'entre elles avait simplement la main coupée. Il n'était donc permis à personne, excepté le roi, de les toucher sous peine de sanctions graves. Et parfois, lorsqu'un individu était coupable d'avoir entretenu des relations intimes avec une amazone, sa sanction était la mort. Le seul moyen de commuer la peine de l'adultère était purement et simplement l'enrôlement.

Mais, dans l'exercice d'une telle opération, il arrivait que l'amazone succombe au charme d'un jeune homme avec qui elle avait passé la nuit. Et, pour permettre à ce dernier d'éviter un enrôlement forcé, la guerrière accusait un autre homme qui n'avait d'autre choix que d'intégrer l'armée. À ce sujet, Chaudoin fait observer ce qui suit :

Mais l'amazone n'en est pas moins femme, et il arrive souvent que son cœur se laisse attendrir et qu'elle aime celui qui est tombé sous ses traits; mais il lui faut une victime pour cacher sa faute, qui lui coûterait la tête si elle n'en déclarait pas l'auteur; elle paie alors, d'audace et sauve son amant en en déclarant un autre. Le malheureux se défend, dit que ça n'est pas vrai, mais elle est là déclarant que c'est lui, en constatant les faits avec une rouerie digne de son sexe. Il est condamné d'avance et n'a qu'à se résigner à faire le soldat (1891 : 325-326).

Cependant, il est utile de faire remarquer que le recrutement des soldats dans l'armée royale n'était pas l'unique moyen par lequel les

amazones pouvaient entretenir des relations sexuelles. D'après Hélène d'Almeida-Topor (1984 : 69), des *Agoojie* en exercice auraient caché des hommes sous des feuilles de bananier ou dans des bottes de paille pour pouvoir les faire entrer dans leur camp afin d'y passer la nuit. Et, pour empêcher la procréation, elles font usage de médicaments faits à base de plantes. Quand ils se révèlent inopérants, les guerrières ont alors recours à l'avortement, soit en avalant des mélanges préparés à cet effet, soit en se rendant à la rivière Koto⁷, reconnue pour son effet abortif immédiat.

Mais, en dépit de toutes ces précautions, certaines amazones ont été retrouvées enceintes. À la faveur de la visite qu'il effectua à Agbomè au cours du règne de Glèlè, Richard Burton (1864, I : 276-277) trouva 150 amazones présentant les signes d'une maternité prochaine. Est-ce à la suite d'une mission de recrutement des jeunes gens pour le compte de l'armée royale qu'elles se sont retrouvées dans cet état ? Ou s'agit-il du résultat d'une relation clandestine entretenue régulièrement avec un partenaire ? Si l'auteur anglais ne nous donne pas d'informations au sujet des questions posées, il rapporte que devant une telle situation, les amazones étaient châtiées. La sanction, décidée par le roi, était prise au cours de procès spéciaux. Les *Agoojie* subissaient des tortures corporelles et psychiques de la part de leurs supérieures afin de dénoncer leur amant. Certaines tentaient de fuguer avec leur partenaire, mais très peu réussissaient car elles étaient traquées, souvent rattrapées et punies. Quant aux peines encourues, elles allaient de l'emprisonnement pour des périodes variables, parfois à vie, jusqu'à la mort. Rarement, la grâce royale pouvait s'exercer : celles qui en bénéficiaient devaient subir publiquement un rite expiatoire (d'Almeida-Topor 1984 : 69-70).

L'histoire retient aussi que les partenaires des amazones retrouvées enceintes pouvaient être des rois. L'exemple de Tata Ajachè en est un cas évocateur. Encore fillette, elle fut capturée par les troupes du roi Guézo à Ekpo, en 1858. Une fois arrivée au Danhomè, elle grandit au milieu des troupes féminines, dont elle partagea la vie et l'éducation. Au début, elle était placée au service d'une chef-amazone, dont elle portait le fusil et les munitions quand elle se rendait à l'entraînement et sur les champs de bataille. Avec le temps, elle rentra dans le rang et devint une amazone à part entière. Sa précision à l'arc, la justesse de son tir au fusil et sa remarquable intrépidité au combat lui ont valu les faveurs du roi Glèlè qui partagea son intimité. Présentant

les signes d'une maternité à venir, elle fut naturellement accusée d'avoir enfreint la règle de chasteté. Elle fut arrêtée et torturée. Mais, elle ne dénonça pas son auguste amant. Glèlè qui assista à l'un de ses interrogatoires fut subjugué par sa résistance à la douleur et finit par l'épouser. Ayant vécu jusque dans les années 1920, cette ancienne *Agoojie*, d'origine holli, rendit son témoignage à l'instituteur Paul Hazoumé au moment où il était en service à Abomey :

Au retour de la guerre, Dada me donna des pagnes et des cauris en récompense de cet exploit que tout la Dan-homé apprit bientôt (...) Tout le monde célébra cet événement. À cette occasion, je reçus, alors que je croyais que la générosité du roi devait se borner au don des pagnes et des cauris (coquillages servant de petite monnaie), une autre récompense de Dada que mon courage avait séduit. Au début de la lune suivante, moi dont l'appétit passait pour exceptionnel dans le palais, je ne pouvais plus manger deux boules d'akassas de la grosseur de mon poing ; mon visage amaigri se décolorait. Couchée avant tout le monde, j'étais la dernière à me lever de ma natte. Je dormais de longues heures durant le jour. Ni cette somnolence, ni l'amaigrissement de mon visage n'éveillèrent l'attention de la reine de qui je dépendais. Quand elle en fut avertie par une de mes compagnes, ma brave maîtresse les mit sur le compte de la dernière campagne et des fatigues de la guerre. Mais bientôt il fallut se rendre à l'évidence. Ma maîtresse alarmée en prévint le roi. Sa colère (l'épouse royale) se déchaîna contre moi. Du moins devrai-je dénoncer le coupable. Et elle de me frapper sans pitié. Mais, en vain ; elle ne réussit pas à déclore mes lèvres. La chicote (fouet à lanières) intervint. Vainement aussi.

Depuis quelques jours le roi avait commencé la construction de la partie du palais qu'on nomme « Houehonji ». Les travaux les plus pénibles me furent imposés sur l'ordre de ma maîtresse qui espérait que cette dure corvée vaincrait mon obstination. La brave femme me donna ainsi l'occasion de revoir dont je n'avais pas le droit de révéler le nom tant que son bon plaisir n'aurait pas levé la défense que le respect de son autorité m'imposait. Cinq marchés après ma première fustigation il me fit venir et me fit promettre que je le nommerais jamais quoiqu'il advînt. Je le rassurai. À mon retour dans la case où je logeais avec d'autres compagnes, comme je ne parvenais pas à justifier mon absence, je fus ligotée et fustigée de

nouveau. Mes yeux étaient aussi secs que le roc. Le roi arriva sur ces entrefaites. Il me regarda un instant, secoua la tête et dit en se détournant : « *Cette bête de Holli, elle doit avoir une peau d'éléphant. Ce ne sont pas les petits coups qu'on lui donne qui lui arracheront un aveu !* ». Les coups redoublèrent ! Impassible je ne fis pas même entendre un gémissement (...) Je résistai encore ; même la menace de me remettre aux mains du Migan ne fit pas céder mon obstination.

Le lendemain les princes et les hauts dignitaires étaient réunis dans la nouvelle partie du palais qui venait d'être terminée. Dada apparut précédé de sa garde dont je faisais partie (...) Toutes les reines entouraient le roi. Après avoir reçu les hommages de sa cour, Dada dit : « (...) les Dadas mes ancêtres ont jugé que cette femme qui incarne le courage, la vertu par excellence des fondateurs de ce royaume et de leurs successeurs, était digne de perpétuer la noble race des princes du Dan-homé. Ils semblent m'approuver. Ne faut-il pas en effet voir l'expression de leur volonté dans ce fait que deux lunes seulement après l'exploit accompli par elle pour la gloire du royaume, les dieux souverains l'ont disposée à être mère ? (...) C'est donc sous le nom de Tata Ajaché Soupo ma-ha awouinyani que cette reine sera désigné désormais ». Je déposai mes armes d'amazone et comme toute épouse du roi je reçus une case, des corbeilles de cauris, des perles et des pagnes (...) Dada me donna en outre deux jeunes servantes (1943 : 36-38).

Comme nous pouvons le constater, le roi avait le pouvoir de démobiliser une amazone en vue de l'épouser. De même, une guerrière pouvait être donnée en mariage à un haut dignitaire de l'État ou à un soldat dont la bravoure au combat avait été prouvée. À ce sujet, le lieutenant de vaisseau Guillevin raconte :

Après sept ou huit années de service, ces amazones trouvent un asile dans la demeure royale, et, suivant leur âge et leur beauté, sont estimées pour le harem ou pour servir de femmes aux différents fonctionnaires de l'État. On les achète alors trente mille cauris, ce qui équivaut à peu près à trois cents francs (1862 : 40).

D'après Richard Burton, la sexualité des amazones ne se bornait pas uniquement aux rapports intimes entretenus avec des hommes. Pour

l'auteur anglais, l'homosexualité féminine (encore appelée lesbianisme, lesbisme ou saphisme) a été pratiquée par ces dernières. Mais ses écrits reposent-ils sur des arguments avérés et indiscutables ? La suite du présent article nous permettra d'étudier la question.

3. L'homosexualité, une pratique parmi les *Agoojie* ?

Richard Burton (1864, II : 68) soupçonne les femmes-soldats de se livrer au lesbianisme. Voici son témoignage : « As a rule, these fighting *célibataires* prefer the *morose voluptas* of the schoolmen, and the peculiarities of the Tenth Muse ». Dans ses écrits, l'explorateur du XIX^e siècle assimile les guerrières aux femmes qui fréquentaient l'école de Sappho⁹, cette poétesse grecque lyrique qui aurait vécu vers la fin du VII^e siècle av. J.-C. et au début du VI^e siècle av. J.-C., sur l'île de Lesbos (Leite 2012 : 45). La légende veut qu'elle se soit adonnée à l'homosexualité. À ce sujet, Ana Iriarte (2007) souligne que : « Cette tradition fait aussi allusion aux aspects négatifs, tel le blâme pour ses inclinations sexuelles qui depuis portent son nom (c'est-à-dire le saphisme) ».

En dehors des écrits de l'érudit anglais, les sources anciennes consultées ne présentent pas les amazones comme des lesbiennes. De même, les récentes études portant sur ce corps militaire et utilisées dans la rédaction du présent ouvrage ne font pas état de leur penchant pour l'homosexualité. D'après Robin Law (1993 : 256), les propos de Richard Burton reflètent plutôt le grand intérêt qu'il manifestait pour la sexualité et la littérature érotique. En effet, Burton fonde en 1863 avec le docteur James Hunt l'*Anthropological Society of London*, la Société Anthropologique de Londres. Suivant les propos de Burton, le but principal de la société (à travers la publication du périodique *Anthropologia*) était de : « fournir aux voyageurs un organe qui (...) imprimerait des curiosités ayant trait aux sociétés et à leur sexualité ». Ses contributions littéraires les plus connues sont à l'époque jugées osées, et publiées sous les auspices de la *Kama Shastra Society* qu'il crée avec Forster Fitzgerald Arbuthnot. L'une des plus célèbres publications de Burton est *The Book of the thousand nights and a night*. Cette traduction intégrale en dix volumes, auxquels viendront s'ajouter plus tard six volumes supplémentaires, du recueil de contes populaires persans *Les Mille et une nuits* est publiée en 1885. Les histoires rassemblées ont souvent un contenu sexuel et sont considérées comme relevant de la pornographie à l'époque de leur publication. Le texte intitulé *Terminal Essay* a même traité de la pédérastie, une

pratique que Burton considère surtout répandue dans les régions orientales¹⁰.

C'est donc en tenant compte de ces écrits sur la sexualité que Robin Law (1993) affirme que le témoignage de Burton sur les *Agoojie* repose probablement sur des observations personnelles faites ailleurs. Une lecture personnelle du texte de l'auteur anglais nous amène à abonder dans le même sens que Law. En effet, pour Burton, le refus d'une amazone d'épouser un soldat yoruba suite à sa capture à Abeokuta, durant la deuxième attaque de la ville par l'armée danhomènou (Dunglas 1949 : 57), laisse suggérer qu'elle devait avoir une inclination naturelle pour les femmes. D'où la pratique du lesbianisme par les femmes-soldats. Comme on peut le remarquer, ces propos ne reposent pas sur des faits concrets, mais sur une simple suggestion qui ne saurait vraiment être prise au sérieux. Notre constat est d'ailleurs partagé par Stanley B. Alpern (1998 : 44) qui écrit : « He (Burton) offered no firm evidence¹¹ ». Ainsi, les arguments avancés par Burton ne permettent pas d'identifier le lesbianisme comme une pratique sexuelle des *Agoojie*.

Portrait n° 1 : Une amazone (*Agoojie*) du Danhomè.



Source : Cyr-Raoul Schou-Houindo (mai 2019).

Conclusion

Ce travail nous permet de comprendre que les femmes enrôlées dans les troupes danhomènou n'étaient pas toutes vierges. Aussi, des amazones en fonction ont eu des rapports sexuels dans le cadre d'une mission royale ou pour simplement assouvir un désir physiologique. Ceci étant, la prononciation d'un vœu de célibat devant la divinité *Dewin* qui était censée provoquer une grossesse certaine chez les amazones ayant enfreint la règle de chasteté, la pratique de l'excision pour ôter leur attrait aux relations sexuelles et la décision de leur faire prendre des liqueurs contraceptives (d'Almeida-Topor 1984 : 69-70 ; Skertchly 1874 : 455) ne les ont pas toujours empêchées d'avoir des amants. Même si la fonction militaire des amazones les a virilisées, elle ne leur a cependant pas arraché leur féminité car, à l'instar des autres femmes, elles étaient capables d'aimer et de procréer. D'après la tradition, une seule position était adoptée lors des rapports sexuels : la position du missionnaire avec les jambes de l'homme entre celles de la femme (Vido et Vido 2015 : 137-145). Certaines *Agoojie* étaient démobilisées pour devenir des épouses de roi, de hauts fonctionnaires ou de soldats aguerris.

Suivant les recherches menées par Amélie Dègbèlo (citée par d'Almeida-Topor 1984), le monarque félicitait parfois les guerrières ayant eu des rapports avec des soldats pendant des expéditions militaires, non pas pour encourager leur action, mais pour témoigner du respect à leur grande audace. Après la reddition de Gbèhanzin le 25 janvier 1894 à Goho, bon nombre d'amazones ont regagné leur famille. Certaines se mariaient et avaient des enfants. L'administrateur colonial français Auguste Le Hérissé (1911 : 68) qui a rencontré quelques-unes de ces guerrières devenues mères de famille, au début du XX^e siècle, raconte : « (Elles) laissaient voir des charmes qu'eussent ambitionnés bien des nourrices françaises ». Enfin, en ce qui concerne l'homosexualité, il serait difficile d'affirmer que les amazones se soient livrées à une telle pratique car aucune preuve historique tangible ne justifie les propos tenus par Richard Burton à leur égard.

Notes

1. Les informations orales ont été collectées, traduites en français et consignées par certains auteurs comme Amélie Dègbèlo. Les autres sont le résultat de nos enquêtes menées en 2014 sur le terrain.

² C'est nous qui soulignons.

³ C'est nous qui soulignons.

⁴ Ces informations sont confirmées par l'Abbé Francesco Borghero (1862: 222) et Jules Poirier (1896:41).

⁵ D'après Maurice Ahanhanzo-Glèlè (1974: 151-152), dans chaque centre ou village, existait une maison de commandement appelée *agoli*, terme déformé par les Européens qui le nommaient *gore*. L'*agoli* était aussi le poste de douanes où « l'on demandait la voie », le laissez-passer. L'*agoli* était le siège du chef de village ou de région, à la fois salle de réception, tribunal, maison à palabres ou délibérations. Les chefs de villages y discutaient les affaires du pays ; on y enfermait l'argent ou les marchandises provenant des impôts et des amendes. C'était dans l'*agoli* que siégeait la cour de notables, de collaborateurs et de courtisans autour de chaque chef de village ou de province.

⁶ Lire également Barbou (1893: 43-44).

⁷ D'après J. Bern (1893 : 236, 242) qui a combattu aux côtés du général Dodds jusqu'à la chute d'Agbomè, les abords de cette rivière étaient défendus naturellement par des escarpements de rochers. Selon ses observations, ce cours d'eau est un « affluent de droite de l'Ouémé, qui va se jeter dans le fleuve un peu au nord-est d'Abomey, vers Agouy ».

⁸ Encore appelée la « Dixième Muse ».

⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Francis_Burton. Visité le 25 septembre 2014.

¹⁰ Traduction: « Il ne présente aucune preuve tangible » (phrase traduite par nous).

Bibliographie

- AHANHANZO-GLELE, Maurice, *Le Danxomé. Du pouvoir aja à la nation fon*, Paris, Nubia, 1974.
- ALMEIDA-TOPOR, Hélène d', *Les amazones. Une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale*, Paris, Éditions Rochevignes, 1984.
- ALPERN, Stanley B., *Amazons of Black Sparta: the women warriors of Dahomey*, London, C. Hurst & Co, 1988.
- BARBOU, Alfred, *Histoire de la guerre au Dahomey*, Paris, Librairie Universelle d'Alfred Duquesne, 1893.
- BAYOL, Jean, *Les Dahoméens au Champ-de-Mars (Palais des Arts libéraux) : mœurs et coutumes*, Paris, exposition d'ethnographie coloniale, Imprimerie Gauthier-Villars et Fils, 1893.
- BERN, J., *L'Expédition du Dahomey (août-décembre 1892), notes éparses d'un volontaire*, Sidi-Bel-Abbès, Ch. Lavenue, 1893.
- BORGHERO, Francesco, « Lettre de M. Borghero, supérieur de la mission du Dahomey, à M. Planque, supérieur du séminaire des Missions africaines », *Annales de la propagation de la foi*, tome 34, 1862, p. 209-235.
- BOUCHE, Abbé Pierre Bertrand, *Sept ans en Afrique Occidentale : la côte des Esclaves et le Dahomey*, Paris, E. Plon, Nourrit et C^{ie}, 1885.
- BRUNE, L. et GIETHLEN Louis, *Dahomey et dépendances*, Paris, A. Challamel, 1900.
- BURTON, Richard Francis, *A mission to Gelele, king of Dahome*, London, Tinsley Brothers, 2 vols, 1864.
- CHAUDOIN, Édouard, *Trois mois de captivité au Dahomey*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1891.
- DUNGLAS, Édouard, « Deuxième attaque des Dahoméens contre Abeokuta », *Études Dahoméennes*, II, IFAN, 1949, p. 37-58.
- FOA, Édouard, *Le Dahomey : histoire, géographie, mœurs, coutumes, industrie, expéditions françaises (1891-1894)*, Paris, A. Hennuyer, 1895.
- GARCIA, Luc, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988.
- GUILLEVIN, Alfred-Baptiste-Félix, *Voyage dans l'intérieur du royaume du Dahomey*, Paris, Arthus Bertrand, 1862.
- HAZOUME, Paul, « Une amazone dahoméenne », *Almanach Noir*, 1943, p. 33-38.
- HEUDEBERT, Lucien, *Promenades au Dahomey*, Paris, Dujarric et C^{ie}, 1902.

- IRIARTE, Ana, « Chanter, enchanter en Grèce ancienne », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 25 | 2007, mis en ligne le 19 décembre 2008, consulté le 23 janvier 2014. URL : <http://clio.revues.org/2182> ; DOI : 10.4000/clio.2182.
- LAFFITTE, Abbé J., *Le Dahomé : souvenirs de voyage et de mission*, Tours, Alfred Mame et Fils, 4^e édition, 1876.
- LAW, Robin, "The "Amazons" of Dahomey", *Paideuma*, 39, 1993, p. 245-260.
- LE HERISSE, Auguste, *L'ancien royaume du Dahomey : mœurs, religion, histoire*, Paris, Emile Larose, 1911.
- LEITE, Lettici B. Rodrigues, « Sappho de Lesbos et l'expression homoérotique », *Passages de Paris*, 7, 2012, p. 44-53.
- POIRIER, Jules, *Campagne du Dahomey : 1892-1894. Précédée d'une étude géographique et historique sur ce pays et suivie de la carte au 1/5000000^e établie au bureau topographique de l'État-major du corps expéditionnaire par ordre de Mr. Le Général Dodds (1895)*, Paris, Limoges, Henri Charles-Lavauzelle, 1896.
- SKERTCHLY, J. A., *Dahomey as it is: being a narrative of eight months residence in that country*, London, Chapman and Hall, Piccadilly, 1874.
- TOKANNOU, Samson, *Armée et urbanisation au Danxome: cas de la ville d'Abomey de 1645 à 1900. Une étude archéologique des transformations sociales et urbaines au Danxome (Dahomey) sous l'influence des guerres*, Sarrebruck, Presses Académiques Francophones, 2014.
- VIDO, Arthur et VIDO Marius, *Histoire des femmes du Sud-Bénin du XVII^e au XIX^e siècle*, Saint-Denis, Edilivre, 2015.
- ZANKLAN, Bernard G., « Le royaume d'Abomey : la nation Fon », *L'arbre à palabres*, n° 10, 2001, p. 112-117.

STRUCTURES ÉDITORIALES DU GROUPE L'HARMATTAN

L'HARMATTAN ITALIE
Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE
Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'HARMATTAN SÉNÉGAL
10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN MALI
Sirakoro-Meguetana V31
Bamako
syllaka@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN
TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'HARMATTAN TOGO
Djidjole - Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Achille Somé - tengnule@hotmail.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
Résidence Karl - Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamy, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN RDC
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala - Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'HARMATTAN ALGÉRIE
22, rue Moulay-Mohamed
31000 Oran
info2@harmattan-algerie.com

L'HARMATTAN CONGO
67, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN MAROC
5, rue Ferrane-Kouicha, Talaâ-Elkbira
Chrableyine, Fès-Médine
30000 Fès
harmattan.maroc@gmail.com

NOS LIBRAIRIES EN FRANCE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
16, rue des Écoles - 75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

LIB. SCIENCES HUMAINES & HISTOIRE
21, rue des Écoles - 75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

LIBRAIRIE L'ESPACE HARMATTAN
21 bis, rue des Écoles - 75005 Paris
librairie.espace@harmattan.fr
01 43 29 49 42

LIB. MÉDITERRANÉE & MOYEN-ORIENT
7, rue des Carmes - 75005 Paris
librairie.mediterranee@harmattan.fr
01 43 29 71 15

LIBRAIRIE LE LUCERNAIRE
53, rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13

Achévé d'imprimer par Corlet Numérique - 14110 Condé-sur-Noireau
N° d'imprimeur : 165431 - Avril 2020 - Imprimé en France

Le professeur Moctar Bâ est l'enseignant que la postérité peut désigner comme le Père fondateur des études anglaises au Sénégal... C'est à cet homme-là, enseignant émérite, à ce « vivant pilier », figure de proue des études anglaises au Sénégal, que ses collègues, ceux-là qu'il a formés, et ceux-là même à qui ses disciples ont passé le témoin, consacrent, dans le même élan de ferveur, ces *Mélanges* : deux tomes réunissant une soixantaine de contributions touchant à des domaines aussi riches que la littérature, la didactique, la grammaire, les sciences sociales et les sciences humaines.

En proposant « *Le Territoire de l'angliciste* » comme titre de ces *Mélanges*, le comité scientifique a voulu mettre l'accent sur le sens pratique qui caractérisait Moctar Bâ.



Professeur Titulaire d'Études africaines à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Aliou SOW est aussi journaliste de formation (29^e promotion du CESTI). Il est également titulaire d'un Master en science politique (défense, sécurité et paix) de l'UCAD et du Centre des Hautes Études de Défense et de Sécurité (CHEDS) des Armées sénégalaises.



Daouda LOUM est Maître de conférences de littérature américaine au département d'anglais de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD). Ses axes de recherche tournent autour des problématiques liées à la construction des identités dans la littérature américaine.



Mody SIDIBÉ est Maître de conférences de littérature anglaise et de civilisation britannique au département d'anglais de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Il est l'actuel chef du département d'anglais.



Abib SÈNE est Maître-assistant de littérature africaine et postcoloniale au département d'anglais de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Il s'intéresse aux thématiques de recherche relatives à l'Afrocentrisme et aux dynamiques des identités culturelles africaines anglophones en particulier.



Oumar THIAM est Maître-assistant de littérature anglaise au département d'anglais de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Son domaine d'intérêt, ces cinq dernières années, porte sur la littérature comparée et, en particulier, sur les cultures populaires.

